

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Sarkozy-Fillon-Bertrand et les 35 h

- Social -

Date de mise en ligne : lundi 9 juin 2008

Démocratie & Socialisme

Ils "démentent" encore une fois, de façon chaotique, les informations parues dans la presse (JDD) sur le projet de loi qui remettrait de facto en cause les salaires versés au delà de 35 h hebdomadaires. Entre Bling-bling, Devedjian, Wauquiez, Fillon, Bertrand, la cacophonie est organisée pour masquer le but qui les anime au nom du Medef : baisser le taux des heures supplémentaires au delà de 35 h, faire travailler plus pour gagner encore moins...

Mais ce qu'ils ont donné comme projet de texte aux syndicats le 29 mai et ce qu'ils envisagent est clair : permettre de revenir en arrière sur la majoration de 25 % s'appliquant à toute heure de la semaine au delà de 35 h, revenir à 10 %... ou à 0 % ? Et même permettre de ne plus comptabiliser les heures pour ne plus les payer du tout, ce en toute légalité.

Donc baisser les salaires de ceux qui sont obligés par la volonté de leur employeur de travailler au delà de la durée légale.

Alors que la France est riche comme jamais, que les "caisses" sont archi-pleines, que les profits sont immenses, que déjà des centaines de millions d'heures supplémentaires sont dissimulées, non déclarées, non majorées, carrément impayées, le pouvoir sarkoziste aux ordres du Medef souhaite aller encore plus loin dans l'exploitation des salariés, dans le recul de leurs droits, dans le pillage des fruits de leur travail, dans le recul du pouvoir d'achat.

Défendons les 35 h comme la prunelle de nos yeux car toute attaque contre elles est forcément une attaque contre les salaires. Les 35 H, c'est une loi, elles sont généralisées, 100 % des salariés en bénéficient. Smic et salaires sont mensualisés à 151 h 66, grilles de salaires, coefficients, niveaux et qualifications en dépendent. Les 35 h c'est une durée légale d'ordre public social qui respecte la santé, la vie personnelle, intime et sociale et à la fois fixe les salaires selon des règles communes.

Unité syndicale, manifestation le 17 juin, grève, lutte, résistance partout, dans toutes les entreprises pour les défendre et nos salaires avec.

Augmentez nos salaires : 10 euros de l'heure pour le Smic, 200 euros pour tous, 1500 euros mini mensuels pour 151 h 66 et 1600 h par an. Défense de la durée maxima d'ordre public social à 10 h par jour et 48 h par semaine (et même baisse à 9 h et à 44 h) Deux jours de repos consécutifs pour toutes et tous. 50 % de majoration pour chaque heure supplémentaire au delà de 35 h de façon à les rendre plus coûteuses que l'embauche. Un contingent annuel maxima autorisé ramené à 130 h et chaque heure au delà de ce contingent payée à 100 %. Redistribuez les richesses fabriquées par les salariés, soit 93 % de la population active.

Gérard Filoche, dimanche 8 juin 2008